

Lille, le

13 MARS 2024

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé Monsieur BUISSET Yves Marie concernant l'opération suivante : **création d'un forage d'essai parcelle ZB15.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner le certificat d'affichage joint, dûment renseigné à ddtm-pe@nord.gouv.fr ou à l'adresse indiquée en bas de page.

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable de l'Unité
Gestion des Eaux Souterraines,


Guillaume CORON

Monsieur le Maire
de la commune de Lesdain

Réf. :

227/RE

(envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

à retourner à : ddtm-pe@nord.gouv.fr

Création d’un forage d’essai parcelle ZB15 à
Lesdain

Monsieur BUISSET Yves Marie

Dossier Loi sur l’Eau n°23-0100041644

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un
mois.

Signature :